

[G]RAVIR LES PENTES



**Création d'une
salle d'escalade
- LYON 1er -
BuPa 2022**

L'ESCALADE, UN SPORT QUI GRIMPE	3
CONSTAT SUR LA PRATIQUE A LYON	4
LES CONTOURS DU PROJET	5
LE SITE.....	6
LE PROJET	8
COMPOSITION DU BATIMENT	11
LA PARTIE CORDE.....	11
LA PARTIE BLOC.....	11
COMPOSITION DE LA SAE	12
LA PARTIE CORDE.....	12
LA PARTIE BLOC.....	13
BUDGET.....	14
ENVERGURE ET VIE DU PROJET.....	15
ASSOCIATION SPORTIVE CAF CROIX ROUSSE.....	17

L'ESCALADE, UN SPORT QUI GRIMPE

L'escalade est une pratique sportive en plein essor ces dernières années. Ce sport a muté avec l'apparition des **SAE** (Structures Artificielles d'Escalade) dans les années 2000.

Ce sport est devenu **URBAIN**, avec une augmentation croissante de la pratique sportive quotidienne en SAE.

1,2 MILLIONS de pratiquants par an, une augmentation de 5% par an depuis 10 ans, amplifiée récemment par une médiatisation croissante grâce aux **JEUX OLYMPIQUES** (nouvelle discipline 2020).

Une pratique plébiscitée par les **JEUNES** (+60% ont moins de 35 ans) et les **FEMMES** (47% des pratiquants) qui recherchent le **DEPASSEMENT DE SOI** et un contact singulier avec la **NATURE**.

On pratique l'escalade dans un milieu très diversifié :

- Loisir sportif
- Université
- Scolaire
- Sport de haut niveau
- Association sportive
- Fédérations

L'exercice de ce sport est lui aussi très varié :



Difficulté : Escalade sur structures artificielles d'escalade. Se pratique encordé. L'objectif est d'aller au sommet de la voie proposée par des ouvreurs à l'aide de prises en résine.

Bloc : Escalade sur structures artificielles d'escalade. Se pratique sur des structures de faible hauteur sécurisées par des matelas de réception. L'objectif est d'enchaîner les mouvements jusqu'au sommet en un minimum d'essais.

Vitesse : Escalade sur structures artificielles d'escalade. Se pratique encordé. L'objectif est d'être le plus rapide pour atteindre le sommet du mur.

Site Naturel d'Escalade : Escalade en milieu naturel. Se pratique encordé. L'objectif est d'aller au sommet de la voie proposée par un ouvrier sur une falaise équipée et sécurisée.

Site Naturel de Bloc : Escalade en milieu naturel. Se pratique sur des blocs de rocher de faible hauteur, sécurisé par des matelas de réception.

Grande Voie : se pratique encordé. L'objectif est d'évoluer sur plusieurs longueurs proposées par un ouvrier sur une falaise en milieu naturel.

Deux autres pratiques complémentaires sont accessibles en France : L'alpinisme et l'escalade sur Cascade de glace.



CONSTAT SUR LA PRATIQUE A LYON

Lyon est l'une des villes qui compte le plus de licenciés en escalade. Ce sport y est historiquement dynamique grâce à la **proximité avec le massif alpin** et la présence de pratiquants de haut niveau.

Alors même que ce sport connaît un **essor important** avec l'apparition des Structures Artificielles d'Escalade (SAE) et se démocratise au fil des ans, l'offre publique reste faible au vue du nombre de praticiens. Quelques gymnases sont équipés d'un mur, souvent vieillissant, souvent de faible hauteur et qui ne répondent plus à l'évolution de la pratique de ce sport.

Sur Lyon, seules 21 structures sportives municipales dédiées à l'escalade sont présentes. 11 sont hébergées au sein d'un gymnase et ouvertes au public. Parmi ces structures, seule celle du gymnase Bellecombe a fait l'objet d'une rénovation.

A Lyon, le 1er arrondissement est le seul arrondissement à être **dépourvu** de structure SAE.

Les praticiens n'ont d'autres choix que de se retourner vers le seul acteur privé en SAE. Le marché privé des SAE dans la région lyonnaise est en situation de saturation depuis de nombreuses années :

- un accès toujours plus loin du centre ville faute de bâtiments adaptés
- une saturation complète des SAE en période de pointe
- l'absence d'ouvertures privilégiées aux scolaires
- des tarifs élevés pour une pratique régulière

Concernant la pratique en club sportif, les équipements municipaux présents sont occupés, sous forme de créneau, par les associations sportives présentes sur Lyon et accueillent un nombre toujours croissant de personnes. De fait, nous sommes en situation de **pénurie** de structure avec des clubs qui n'ont pu trouver de créneau dans les SAE municipales, faute de place.

Ces mêmes clubs ne peuvent aujourd'hui répondre à la demande et **limitent leur capacité** d'encadrement.

Pour exemple, l'**encadrement d'enfants n'est plus possible depuis plusieurs années** sur le 1er et le 4eme et de nombreuses familles se voient refuser la possibilité de faire découvrir ce sport à leurs enfants.

C'est fort de ce constat que nous proposons un projet pouvant accueillir une nouvelle structure SAE répondant à l'ensemble de ces besoins tout en permettant la mise en valeur d'un site urbain.

LES CONTOURS DU PROJET

Notre objectif est de proposer dans le cadre de **rénovation ou de mise en valeur** d'un bâtiment, l'intégration d'une SAE dans le projet. En effet, une SAE a pour avantage de ne prendre que très peu de surface au sol et peut donc être intégrée dans un projet architectural.

Afin de réussir pleinement le projet d'une SAE, nous avons plusieurs contraintes :

- une **centralité** du site afin d'éviter tout déplacement motorisés en cohérence avec une pratique sportive soucieuse de la protection des sites naturels
- une **structure couverte** pour protéger l'installation des intempéries (pérennité de la structure) et proposer une utilisation en continue (utilisation même en cas de pluie ou froid)
- une localisation à **proximité** de groupes scolaires pour permettre aux enfants de découvrir la gestuelle de l'escalade
- dimension correspondant au **standard** de la pratique (min 12m de hauteur) avec une partie bloc pour les scolaires (< 3m)
- **intégration** dans un aménagement urbain préexistant

Afin de respecter l'objectif de centralité et de proximité avec les praticiens, nous avons focalisé nos recherches sur le 1er arrondissement.

Plusieurs propositions ont été faite en ce sens dans les divers projets et bâtiments :

- le collègue Truffaut
- l'ancienne école des Beaux-Arts
- l'église du Bon Pasteur, l'église Saint-Bernard
- le mur de soutènement arrière de l'église du Bon Pasteur

Toutes ces propositions n'ont pu aboutir pour des raisons d'état d'avancement de certains projets ou de contrainte sur l'utilisation des bâtiments.

C'est pourquoi nous vous proposons ici un projet simple qui devra faire l'objet d'une validation par un architecte structure afin d'évaluer la meilleure solution technique.

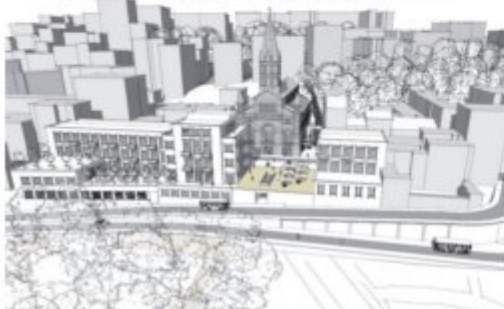


COLLEGE TRUFFAUT
ANC. ECOLE BEAUX ARTS



EGLISES BON PASTEUR
SAINT BERNARD

MUR SOUTAINEMENT
BON PASTEUR

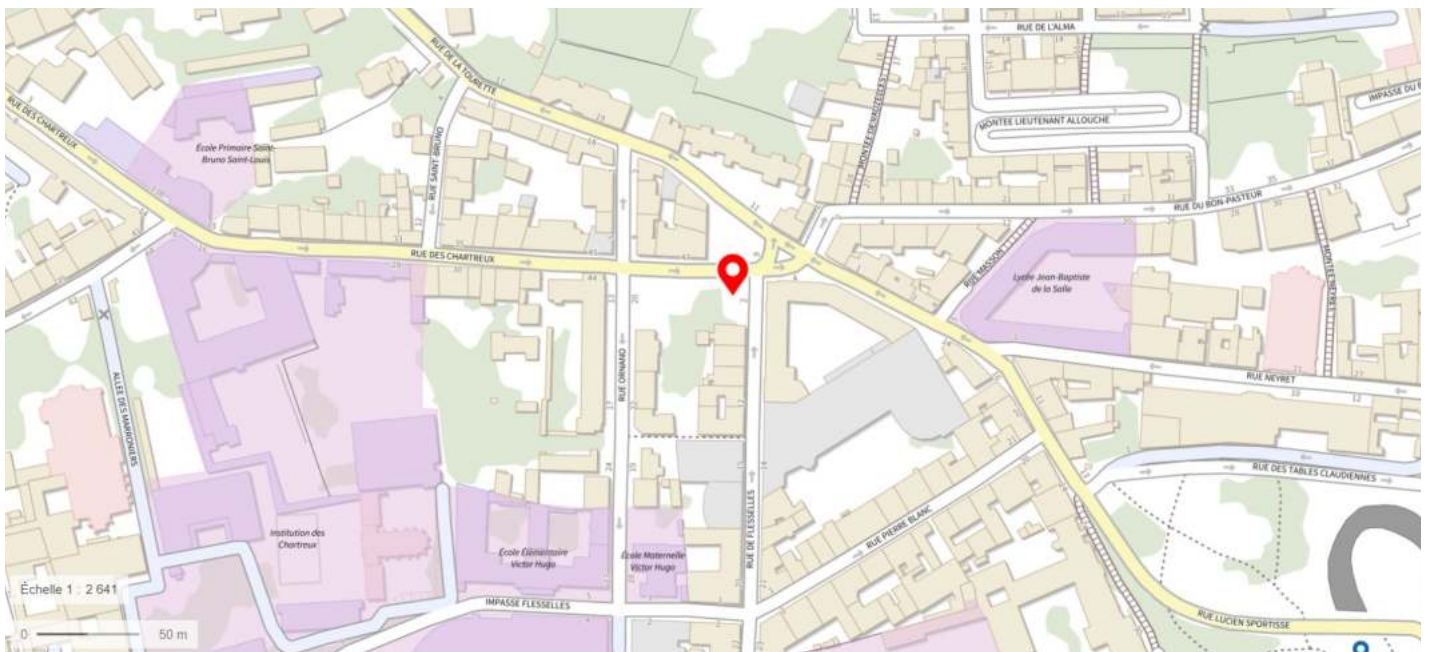


LE SITE

L'emplacement est situé à l'angle de la rue de Flesselles et de la Rue des Chartreux dans le 1er arrondissement de Lyon. Il est intégré dans un espace paysagé, aménagé en 2012 : le **JARDIN MOREL**. Ce jardin est un espace public situé en contre bas de la place Morel, au voisinage direct de l'ancien collège TRUFFAUT, actuellement en cours de rénovation.

A cet emplacement subsistent les ruines (aménagées) d'une ancienne copropriété (au numéro 2) qui a été démolie en 1980 (Joseph Morel). Restent donc 2 **murs de soutènements** qui maintiennent le mur de la copropriété du 4 rue de Flesselles. C'est le long de cette copropriété que le projet de SAE est envisagé. La localisation du site répond à plusieurs caractéristiques:

- quartier résidentiel dense et **central**
- **proximité** de nombreux groupes scolaires
- **ouverture** sur l'espace public
- **résonance** avec la rénovation de l'ancien Collège Truffaut



LOCALISATION DES PARCELLES CONCERNÉES

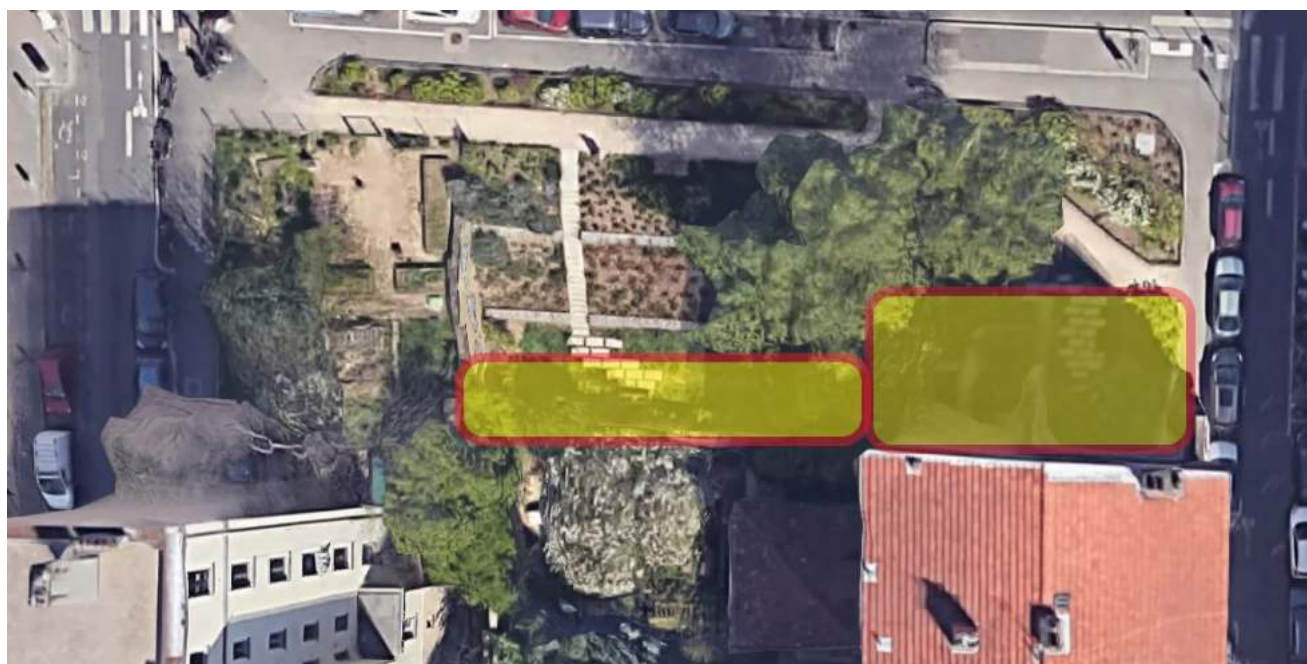


Le projet se situe sur 3 parcelles appartenant à la Ville de Lyon. Les parcelles AH3, située au 8 PL LT MOREL, et AH4, située au 2 RUE DE FLESSELLES, sont toutes deux les **propriétés de la Ville de Lyon**.

Code Commune	Nom Commune	Section	N° plan	N° voirie	Nature voie	Nom voie	N° SIREN Propriétaire	Dénomination Propriétaire
381	LYON 1ER	AH	003	8	PL	LT MOREL	216901231	COMMUNE DE LYON
381	LYON 1ER	AH	004	2	RUE	DE FLESSELLES	216901231	COMMUNE DE LYON

La surface au sol ne dépasse pas les 150m² et n'empiète donc pas sur l'aménagement paysagé existant. Seul un massif enchâssé entre les 2 structures existante devra être modifié.

La parcelle n°2 située au 52 RUE DES CHARTREUX, en continuité du 8 place LT MOREL, n'est pas construite mais appartient aussi à la Ville de Lyon. Elle est constituée de gradins aménagés et d'une zone d'environ 120m² utilisable.

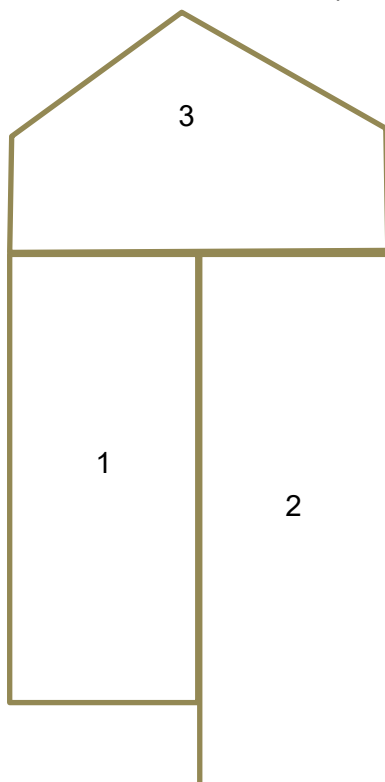


LE PROJET

Le projet est composé de deux zones distincts dans leur destination :

- Une **zone SAE** équipée pour l'escalade sur corde
- Une **zone BLOC** équipée d'un mur de faible hauteur permettant l'escalade sans cordes

La zone SAE est composé de 3 parties :



- **1** - une zone estimée à 15m de haut, située dans l'enceinte des murs restants de la copropriété du 2 rue de Flesselles
- **2** - une zone estimée à 18m de haut, située dans la suite de l'enceinte mais partant en contre bas dans la partie Est du jardin Morel.
- **3** - une zone située au-dessus des deux précédentes (pignon) et couvrant le restant de la hauteur du mur mitoyen

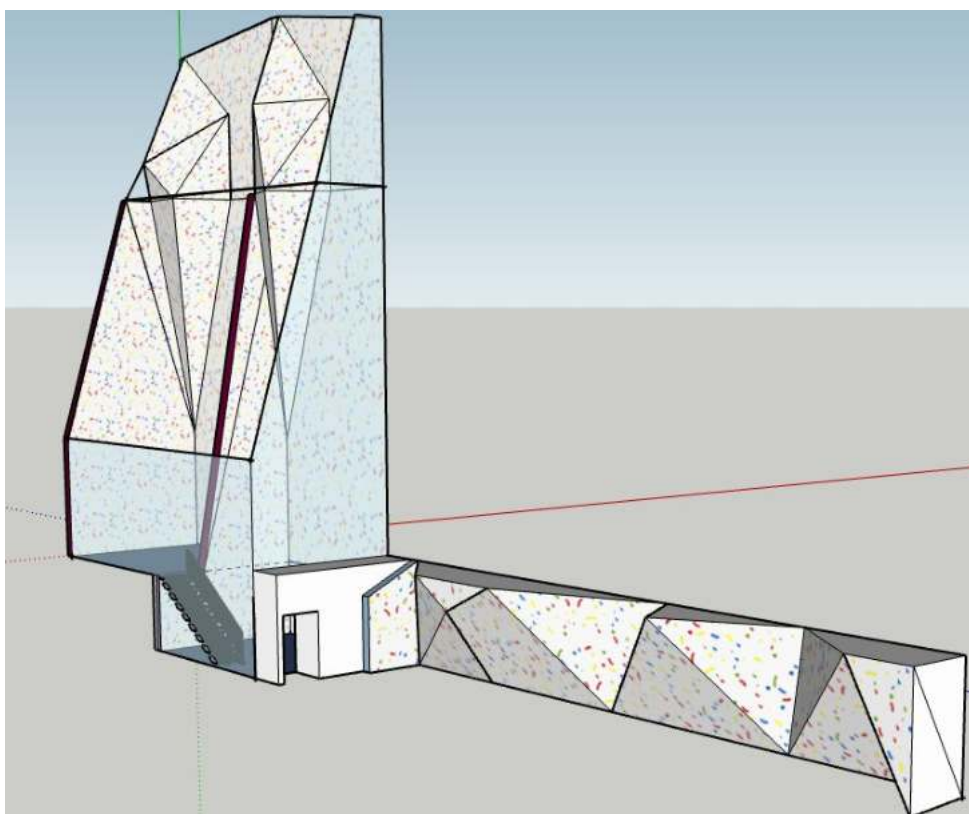
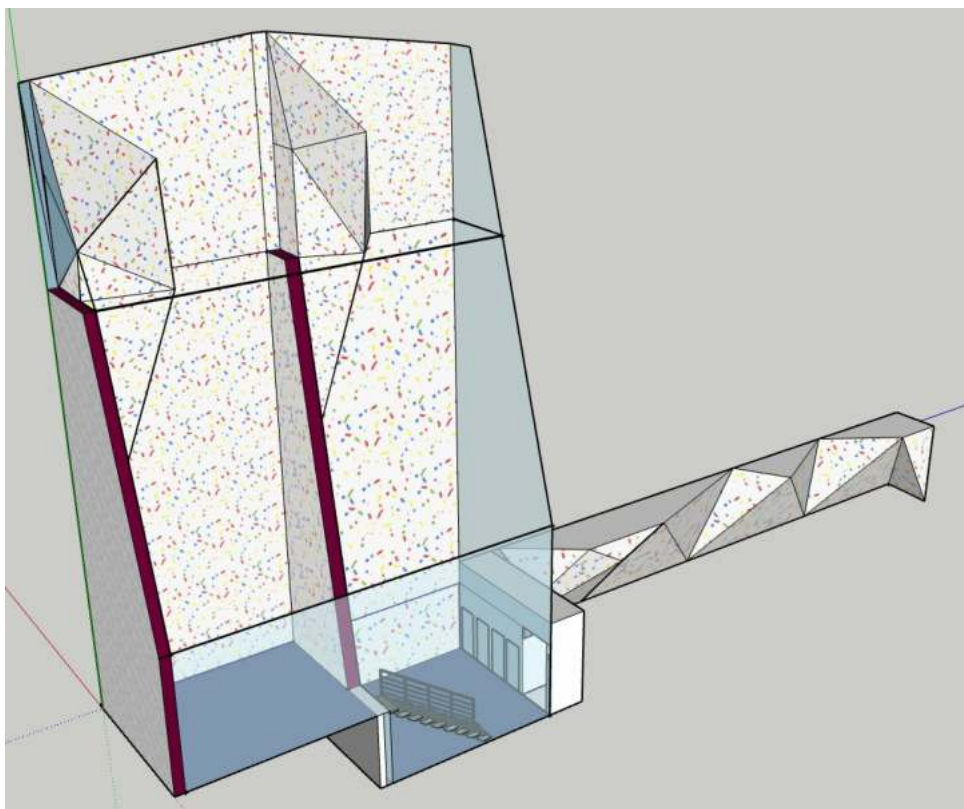
L'ensemble de la zone SAE recouvre une surface verticale utilisable de plus de 250m² sur plus de 20m de haut.

La zone BLOC :

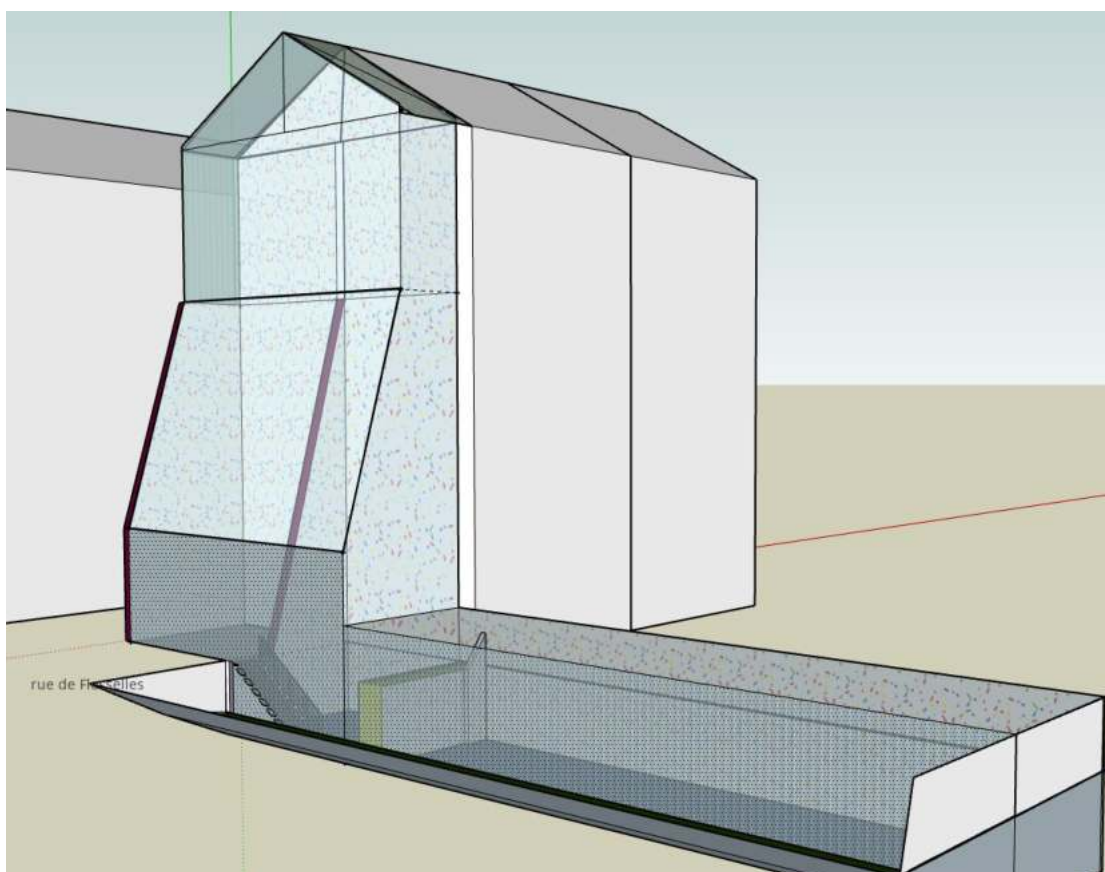
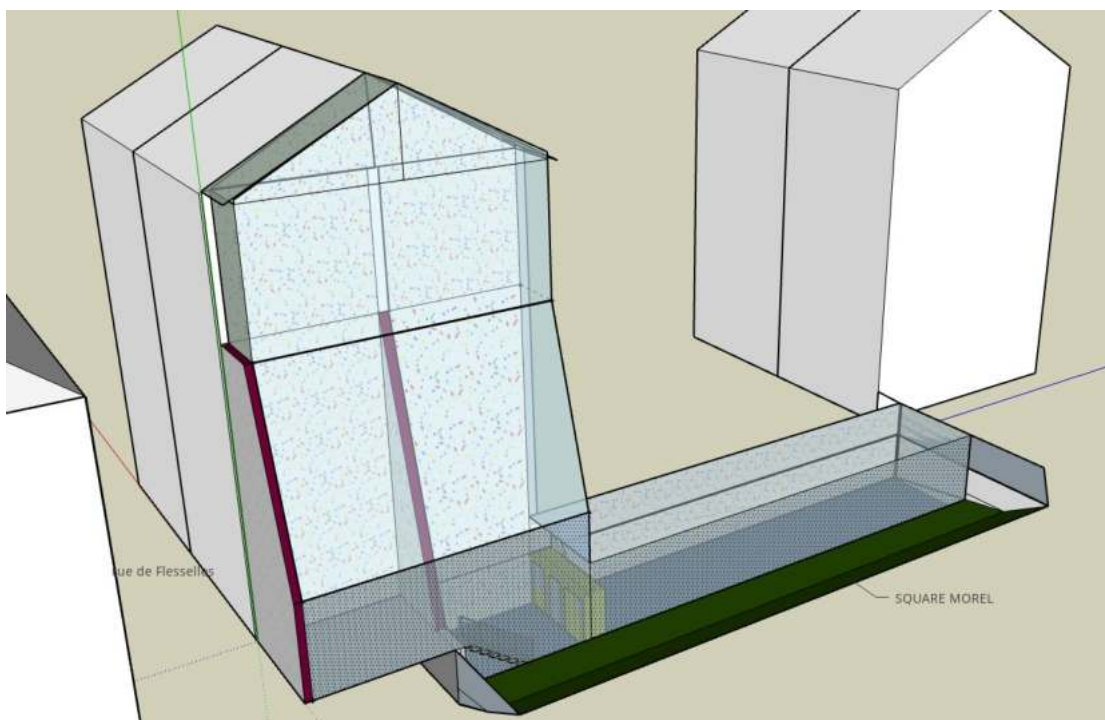
- **4** - une zone en contre-bas, en continuité de la zone 2, sur un linéaire de 25m de long et une hauteur de près de 3m et un recul équivalent à la surface du fond du square, soit 5m maximum.



Une structure artificielle d'escalade couvrant l'ensemble des espaces verticaux Sud du projet



Une enveloppe complète (clos et couvert) largement vitrée offrant l'éclairage naturel par les façades Nord



COMPOSITION DU BATIMENT

La structure couvre le pignon et l'ensemble du mur. Ce montant peut être une construction légère et translucide afin d'isoler du froid tout en laissant passer la lumière. Pour éviter une dégradation rapide de la SAE et d'étendre son utilisation tout au long de l'année, la structure doit être sécurisée par un mur d'enceinte et mise hors d'eau / hors d'air. Il en sera de même avec la partie Bloc située dans la partie basse du square Morel.

LA PARTIE CORDE

Construction d'un bâtiment mitoyen du numéro 4 de la rue de Flesselles.

L'architecture globale de la structure sera de type légère (ossature bois), qui pourra être supportée par les montant latéraux présents côté rue de Flesselles. Cette ancienne façade d'immeuble, de 15m de haut et 5m de large donne la silhouette de la structure :

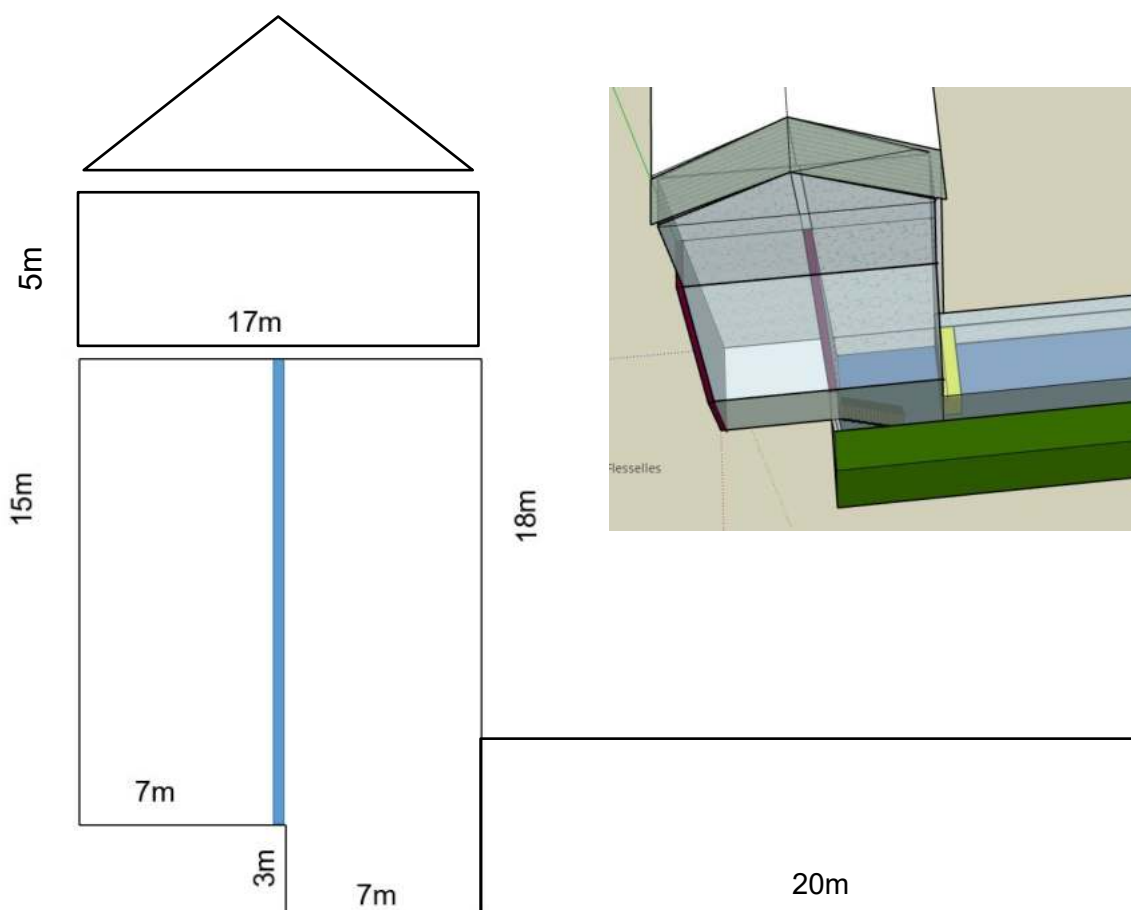
- une partie basse, verticale, faisant office de mur d'enceinte, en 2 parties de hauteurs différentes
- une partie inclinée, vitrée/translucide
- une couverture étroite faisant office de toit située sur les montants ou à l'aplomb du toit voisin

LA PARTIE BLOC

Une structure en ossature bois, située en partie nord de la copropriété voisine, ne créant ainsi pas de nuisance : la couverture de la partie bloc ne condamne pas l'ouverture vers le sud depuis la rue. Elle n'empiète pas sur l'aménagement paysager existant mais au contraire, le valorise.

Il pourrait facilement être envisager le traitement de cette toiture par une surface végétalisée.

Un escalier situé sur le flanc nord de la partie basse reliera les 2 parties de la SAE.



COMPOSITION DE LA SAE

LA PARTIE CORDE

La surface grimpable est estimée à 230m² sur les murs de 15 et 18m de haut. A cela peut s'ajouter les montants latéraux coté rue et central (recto-verso) représentant près de 100m² supplémentaires et 80m² sur le pignon.

La SAE peut contenir près de 10 lignes de voies d'escalade permettant d'accueillir jusqu'à 20 personnes en même temps.

- 5 longueurs de 20m sur la partie haute
- 4 longueurs de 23m sur la partie basse

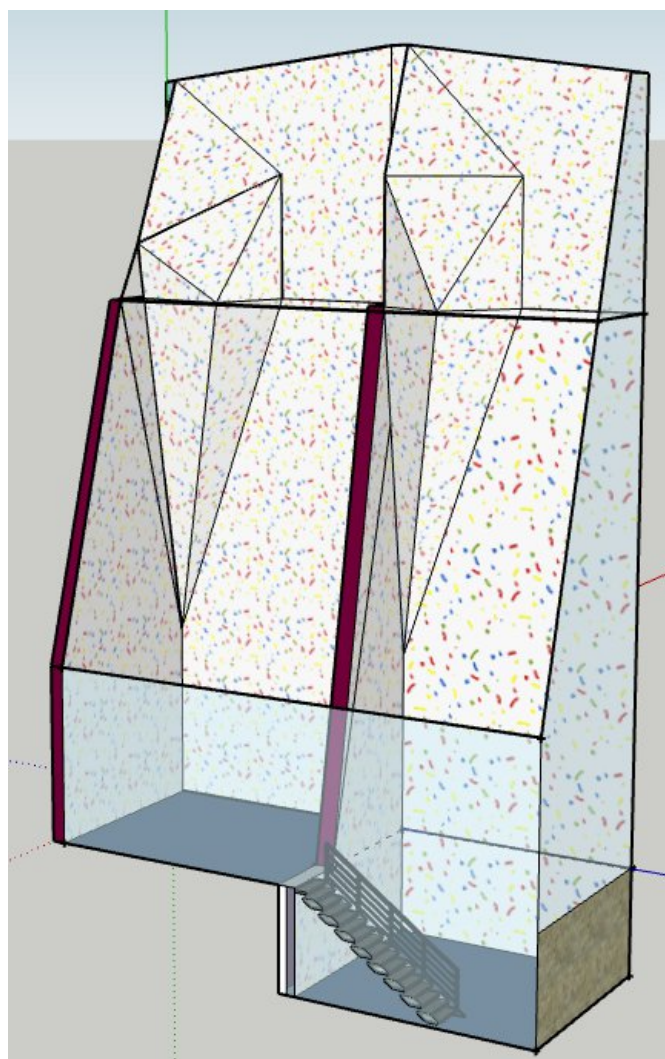
Les murs latéraux avec :

- 1 à 2 voies sur la partie haute, montant Est
- 1 voie sur la partie haute montant central
- 1 voie sur la partie basse montant central

Ces mesures seront à confirmer avec le matériel adéquat.

Ces **400 m²** sont composés d'éléments permettant la pratique de l'escalade (panneaux et volumes type OSB, prises d'escalade en résine, matériels de sécurisation verticale et de protection au sol,...).

Deux structures en volume sont envisagées afin d'agrémenter les niveaux sur les 2 parties du mur.



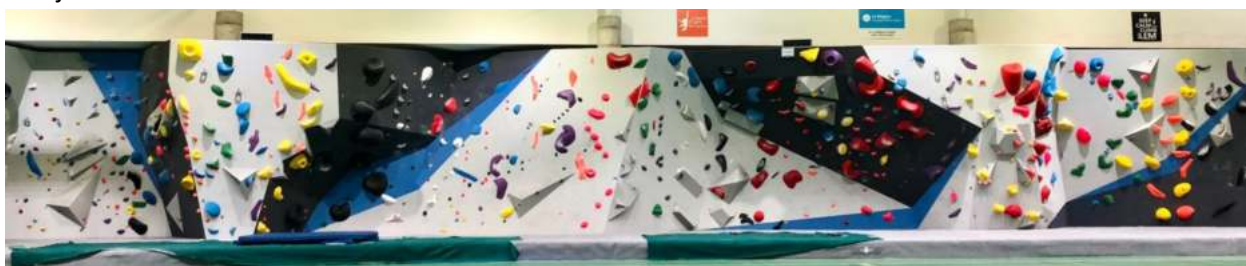
LA PARTIE BLOC

Un espace Bloc (<4m haut) est envisagé pour la pratique scolaire en partie basse du square Morel. 20 m linéaire sur 3m de haut maximum afin de proposer une espace sécurisé de la pratique pour les groupes scolaires dont les contraintes d'encadrement sont plus strictes.

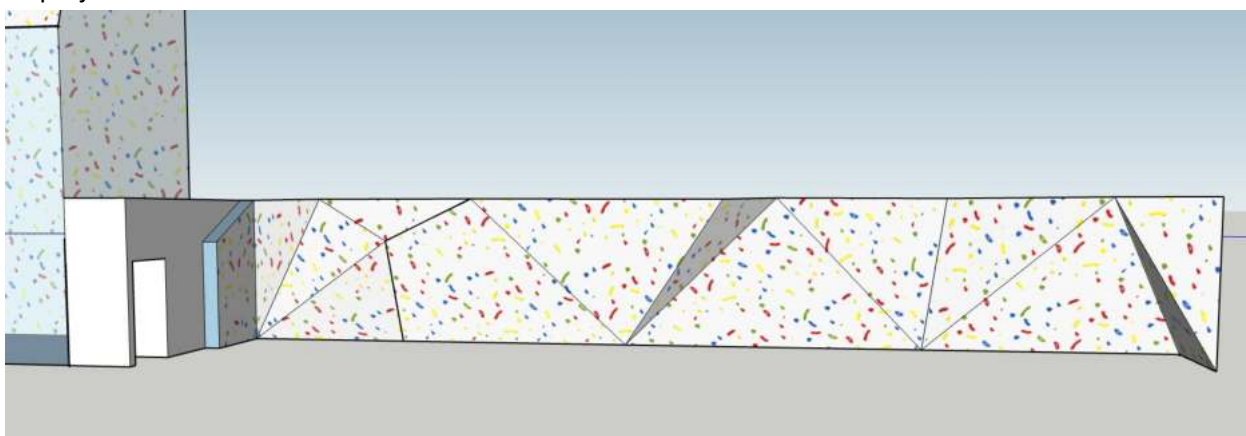
Le site



L'objectif



Le projet



BUDGET

Le choix de ce site a été motivé par l'utilisation de la structure de l'ancienne copropriété présente sur la parcelle. Elle offre l'avantage de **limiter les coûts** de construction d'une structure complète tout en proposant une **hauteur suffisante** pour la pratique de l'escalade.

- L'enveloppe

La pesée budgétaire de la structure couvrant la SAE devra être déterminé par un processus classique de maîtrise d'œuvre (études techniques réalisées par des bureaux d'études).

Sans projet ni étude, une première estimation de près de 400 000€ semble être envisageable.

Notre projet est éligible à **plusieurs sources de financement** complémentaire comme le "PLAN « 5 000 TERRAINS DE SPORT » D'ICI 2024" proposé par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ou encore l'appel à projet national « Gagner du terrain » qui s'adresse aux communes labellisées « Terre de Jeux » dont Lyon fait partie.

Plus d'info : <https://www.agencedusport.fr/programme-des-equipements-sportifs-de-proximite>

- La structure artificielle d'escalade

Concernant la surface grimposable, elle est estimée à 400m² (vertical) et 130m² (bloc)

D'après le Plan National de développement des Structures Artificielles d'Escalade de la FFME édité en 2015, la SAE avec ou sans point d'assurage (matériel de réception inclus) est évaluée à 350€/m².

Il est intéressant de noter que plusieurs entreprises leader dans le domaine de la construction de SAE ou matériel d'escalade sont situées en Région Rhône-Alpes.

Le secteur économique de la montagne est très dynamique en Rhône-Alpes et plusieurs entreprises, qui ont été contactées, ont déjà manifesté leur intérêt.

ENVERGURE ET VIE DU PROJET

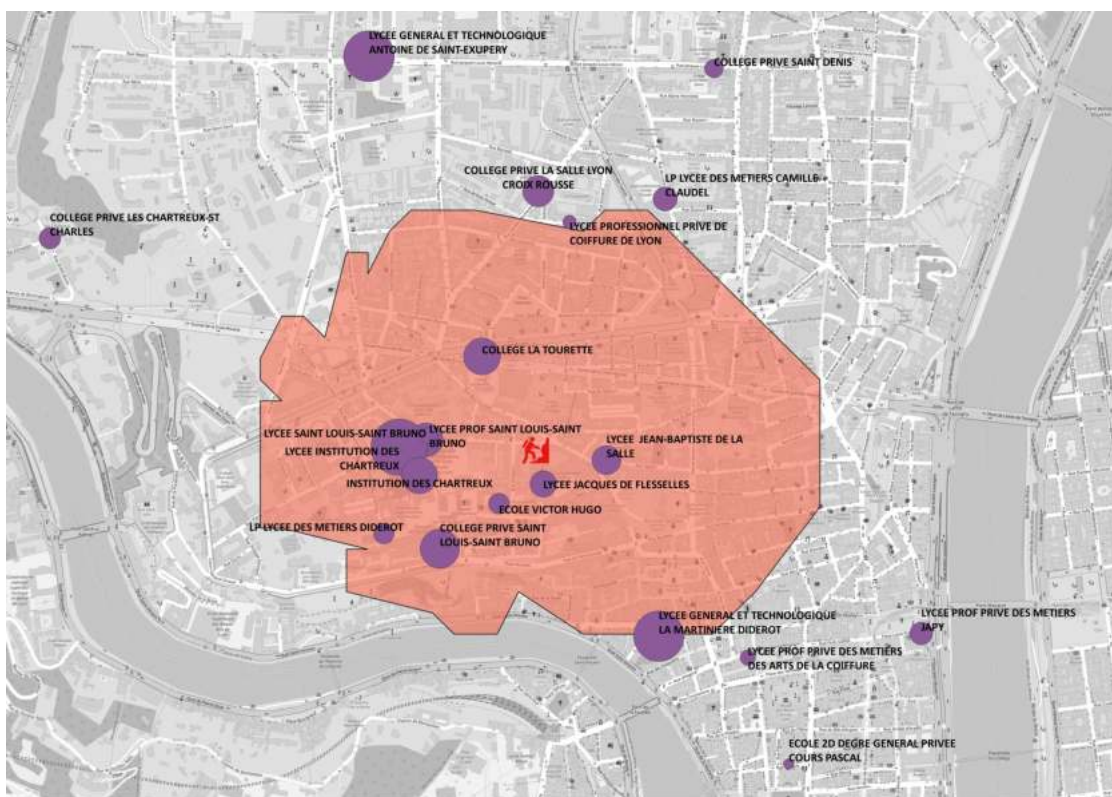
L'utilisation de la structure est envisagée pour :

- les groupes scolaires situés à proximité
- le public adulte par l'intermédiaire des clubs de sport (estimé à 300 personnes)
- Les activités extra-scolaires par l'intermédiaire des clubs de sport (estimé à 150 enfants/ans)

Groupes scolaires

L'emplacement place Morel est l'épicentre de nombreux groupes scolaires conséquents, qui pourront accéder à pied à la structure. Dans un environnement à 10 min à pied, on estime à plus de 6000 enfants/adolescents pouvant être concernés par le projet.

GROUPES SCOLAIRES SITUÉS A 10 MIN A PIED



Liste des groupes scolaires situés à moins de 10 minutes à pied

Groupe scolaire	Effectif
ECOLE VICTOR HUGO	250
COLLEGE LA TOURETTE	784
COLLEGE PRIVE SAINT LOUIS-SAINT BRUNO	883
COLLEGE INSTITUTION DES CHARTREUX	756
LYCEE DES METIERS DIDEROT	243
LYCEE INSTITUTION DES CHARTREUX	1757
LYCEE JACQUES DE FLESSELLES	411
LYCEE PROF SAINT LOUIS-SAINT BRUNO	163
LYCEE SAINT LOUIS-SAINT BRUNO	654
LYCEE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE	494
TOTAL EFFECTIF	6395

Associations sportives

Concernant les associations sportives, le CLUB ALPIN FRANCAIS de la Croix Rousse et sa section d'escalade intensive ROC ET POF proposeraient à leurs adhérents (plus d'une centaine) des créneaux en dehors des horaires de scolarisation.

On peut estimer à près de 1000 personnes pouvant être amenés à utiliser régulièrement la SAE dans un cadre scolaire, péri-scolaire ou associatif. Les SAE de la ville de Lyon sont gérées par l'intermédiaire de créneaux horaires permettant la rotation des utilisateurs.

Concernant l'accès au milieu associatif, une **convention d'occupation** décrira les conditions d'accès, horaires, les interventions, la maintenance, etc...

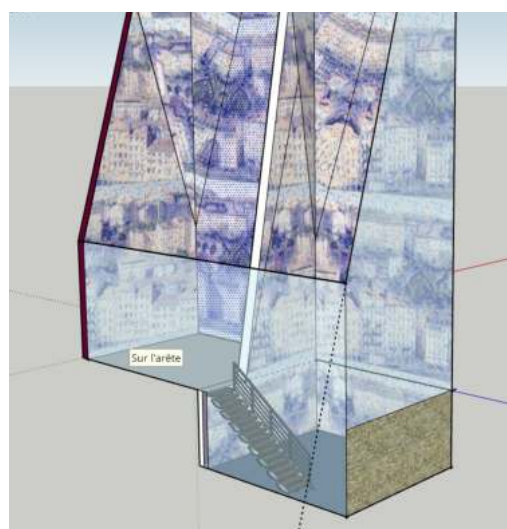
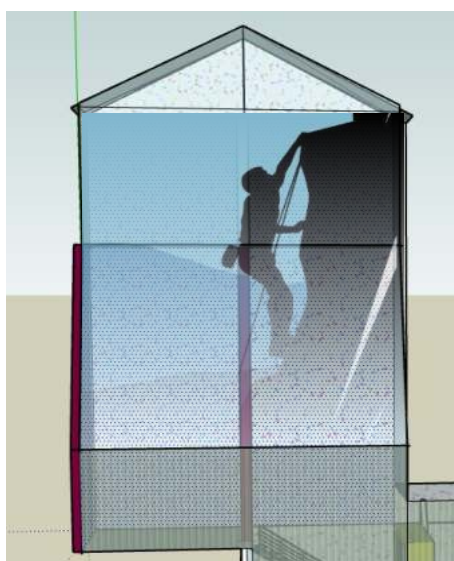
Le Club Alpin de la Croix Rousse est une association sportive de loi 1901 qui a son siège sur Lyon 4eme. Elle propose aussi, par l'intermédiaire de son groupe Roc et Pof, une section escalade intensive. La convention d'occupation encadrera les **créneaux d'entraînement** par le Club Alpin Français de la Croix-Rousse ainsi que la **maintenance de la structure** :

- condition d'utilisation
- contrôle visuel des installations en place
- remplacement de tous éléments défectueux du ressort de l'association
- informations auprès de la ville de Lyon sur des dysfonctionnements
- nettoyage du mur
- maintenance régulière des voies

Mutualisation avec les associations de quartiers

Dans un souci d'intégration dans l'ensemble urbain, il peut être envisagé d'ouvrir le projet à d'autres concepts en lien avec les acteurs du quartier tel que le conseil de quartier Ouest des Pentes, Association Environnement Place Morel, Régie 1,2,4 Services et le jardin partagé Ornano.

- structure d'escalade en **mur peint** alliant sport et esthétique
- structure design suite à un **concours d'architecture**



ASSOCIATION SPORTIVE CAF CROIX ROUSSE



Le Club Alpin Français de la Croix Rousse est une association sportive créée dans les années 2000. Affilié à la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne (FFCAM), le CAF Croix Rousse propose à ses adhérents (300 licenciés en moyenne) une pluriactivité en milieu de montagne (Randonnée, Ski Alpin, Escalade, Alpinisme).

Le CAF Croix Rousse accompagne chaque année ses adhérents aux différentes activités de montagne par l'intermédiaire d'initiateurs bénévoles. Les services de Brevet d'État (BE) sont régulièrement sollicités, notamment dans le domaine de l'escalade.

C'est dans ce cadre que le groupe ROC et POF a été créé au sein du CAF Croix Rousse afin de proposer un planning d'entraînement régulier en SAE et un accompagnement personnalisé par un BE en site naturel.

La section ROC et POF ainsi que le CAF Croix Rousse proposent à ses licenciés un encadrement au mur du gymnase municipale de l'École Joseph Cordier, Lyon 4ème mais recherche activement une autre structure.

En effet, chaque année, un nombre très important d'enfants du 1er et 4e arrondissement cherchent à pratiquer une activité sportive comme l'escalade. **Le CAF Croix Rousse et Roc et Pof ne peuvent pas répondre à ce besoin faute de structure adéquate. Avec ce projet, l'association pourra proposer un encadrement de qualité et permettant de répondre à la demande croissante dans ce sport.**

C'est pourquoi ROC et POF et le CAF Croix Rousse soutiennent ce projet de création d'une SAE sur le 1er arrondissement.

Nous sommes disponible afin d'échanger sur ce projet et sur notre participation.

Christophe Baume	Jacques Bouquin	Bruno Louisgrand	Matthieu Carré
Responsable Escalade	Président du CAF Croix	Responsable Trésorerie	Architecte DLPG
Roc et Pof	Rousse	Roc et Pof	
0610868625			
rocetpof@yahoo.fr			

